

En 2010, je suis au rendez-vous du Denier !



Oui, je soutiens la vie de l'Eglise en Haute-Savoie et Val d'Arly

Je choisis le prélèvement automatique

(je remplis dans ce cas le verso)

OU

Je continue à vous soutenir **par chèque**

et **je verse** EUROS (à l'ordre de l'Association Diocésaine d'Annecy)

Je peux aussi donner en ligne : www.don-diocese-annecy.fr

Déduction fiscale

Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire de vos impôts 66 % du montant de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple, si vous versez 480 euros, cela ne vous coûtera réellement que 163,20 euros.

De la part de : *(merci de rectifier si nécessaire)* _____

Mon adresse e-mail : *(facultatif)* _____

Si vous êtes concerné par l'ISF, suivez les consignes indiquées dans le courrier.

